lamaisondesartistes.fr
@lamaisondesartistes_officiel

Les 13 et 14 septembre sur tout le territoire

Lancement et conférence de presse le vendredi 12 septembre 2025
à l'Hôtel Salomon de Rothschild
11 rue Berryer, Paris 8ème

Contacts Presse

Rémy Aron
Président
remy.aron@gmail.com

Aurélie Ferrand
Directrice
aurelie.ferrand@lamaisondesartistes.fr

Antoine Storck
Responsable Communication
antoine.storck@lamaisondesartistes.fr

Accéder au kit presse des JNA
→ **Espace presse**

Journée de lancement du 12.09
→ **RSVP**

La plateforme des JNA :
→ **Accéder à la plateforme des JNA**

Le Fonds de Dotation de la Maison des Artistes :
→ **Voir la page du Fonds de Dotation de La Maison des Artistes**

Soutenu par :

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

AMF
ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ

Sommaire

INTRODUCTION : LES JNA, VALORISER LES ARTISTES DANS LEUR DIVERSITÉ

1. UN PROJET EN DEUX ACTIONS

a) Action 1 : weekend de portes ouvertes nationales (13 et 14 sept. 2025) p.3
b) Action 2 : lancement officiel et colloque (le 12 sept. 2025 à Paris) p.4

2. AU CŒUR DES JNA, DÉMOCRATISER LE CONTACT DIRECT AVEC LES ARTISTES

a) Associer les structures p.6
b) Rapprocher l'offre et la demande de lieux p.6
c) Diffuser les bonnes pratiques pour une reconnaissance de la profession d'artiste p.7

3. LA MAISON DES ARTISTES, SOLIDAIRE DES ARTISTES, OBSERVATRICE DE L'ÉCOSYSTÈME

a) La Maison des Artistes, association professionnelle solidaire p.7
b) « Observatoire » des réalites de la vie professionnelle des artistes p.8

4. FACE AUX CONSTATS, DES TENTATIVES

a) Une contribution solidaire : les JNA p.8
b) Au-delà des JNA p.9
c) L'action du Fonds de Dotation de la Maison des Artistes p.9

Annexes

I. EXEMPLES D'INITIATIVES référencées sur la Plateforme des JNA dans les 13 régions métropolitaines p.11

II. LES TEMPS FORTS À RETENIR p.22

III. ELEMENTS DE REFLEXION SUR LES CONDITIONS DE REVENUS DES ARTISTES DES ARTS VISUELS ET PLASTIQUES

a) D'artiste a travailleur des arts... ou comment gagner sa vie quand on est artiste ? p.23
b) Des « marches de l'art » plus ou moins visibles p.24
c) Les partenaires p.26

IV/ INFORMATIONS PRATIQUES & CONTACTS p.31

INTRODUCTION : LES JNA, VALORISER LES ARISTES DANS LEUR DIVERSITÉ

Les Journées Nationales des Artistes (JNA), organisées pour la première fois les 13 et 14 septembre 2025, sont une initiative inédite initiée et portée par La Maison des Artistes, sous le parrainage du ministère de la Culture, et en partenariat avec l'Association des Maires de France et des présidents d'Intercommunalité (AMF).

De nombreux autres partenaires se sont associés au projet, comme les organismes de gestion des droits collectifs : la SGDL, l'ADAGP ou la SAIF, un organisme paritaire (AUDIENS) ou de protection sociale (S2C Conseils) et de nombreuses DRAC (Directions Régionales des Affaires culturelles) et réseaux d'associations en lien avec les arts visuels ou l'éducation populaire.

Aujourd'hui, le parrainage de la ministre apporte une caution d'intérêt, et La Maison des Artistes s'en félicite, tout en remerciant Rachida Dati pour son adhésion au projet.

La Maison des Artistes entend affirmer les enjeux et les objectifs de ce projet d'envergure : développer le contact direct entre le public et les artistes lors d'une focale annuelle, favoriser le développement de projets locaux multi-acteurs communs, soutenir la visibilité des œuvres comme première source de revenus pour les artistes-auteurs du champ des arts visuels, et enfin mettre en lumière les enjeux auxquels sont confrontés les artistes.

La méthode ? Auprès d'un public aussi large que possible sur tout le territoire, permettre l'éclosion d'un grand week-end Portes ouvertes d'ateliers d'artistes et de structures, assorti d'une journée de réflexion sur les grand enjeux intemporels ou conjoncturels auxquels sont confrontés les artistes-auteurs.
Il s'agit également de partager auprès de tous les participants des JNA les guides et fiches pratiques mis à disposition sur la plateforme nationale des JNA pour faciliter et fluidifier les liens entre artistes et structures.

1. UN PROJET EN DEUX ACTIONS

a) Action 1 : le week-end de portes ouvertes nationales (13 et 14 sept. 2025)

Les JNA donnent l'opportunité aux artistes dans leur grande diversité, ainsi qu'aux acteurs publics, économiques, sociaux, éducatifs... de concevoir et porter des projets d'expositions à destination des publics sur l'ensemble du territoire national lors du week-end des 13 et 14 septembre 2025. Les artistes peuvent ouvrir leur atelier, et toute structure peut accueillir des artistes dans ses murs, favoriser la vente des œuvres - à défaut, verser un droit d'exposition publique à l'artiste.

Offrir une expérience sensible de la création contemporaine, accessible et fédératrice, à travers des expositions d'œuvres d'artistes vivants, d'expositions dans le cadre du 1%, de parcours d'art, performance, rencontres, évènements d'art urbain, et tous autres évènements artistiques (rencontres, talks, performances, projections, animations, ateliers etc...).
La Maison des Artistes a développé une plateforme d'inscription des événements, à l'image de ce qui peut exister par exemple pour Le Printemps des Poètes. Le processus est totalement gratuit, et permet à l'utilisateur d'inclure la programmation envisagée, avec des outils faciles d'accès pour contractualiser avec les artistes selon les bonnes pratiques professionnelles, et enfin, communiquer aux couleurs des JNA.
Enfin, une cartographie nationale des événements sera ouverte au public à quelques jours de l'événement (elle existe déjà pour tous les inscrits de la plateforme afin de faciliter la recherche multicritères).

b) Action 2 : lancement officiel et colloque (le 12 sept. 2025 à paris)

→ Presse, médias : Inscription à la journée de lancement des JNA

La journée de lancement 2025 est organisée le 12 septembre à l'Hôtel Salomon de Rothschild, Paris 8ème, avec une conférence de presse le matin et un colloque l'après-midi.

Un lieu emblématique : l'hôtel Salomon de Rothschild, situé au 11 rue Berryer, Paris 8ème, classé Monument historique et propriété de l'État, est un site symbolique au regard de sa destination historiquement proche des artistes.

En effet, à sa mort en 1922, la baronne Adèle de Rothschild lègue l'hôtel et une partie de ses collections à l'État pour créer une maison d'art – la Fondation Salomon de Rothschild – destinée à soutenir les artistes. Par la suite, le lieu accueille successivement la bibliothèque d'art Jacques Doucet (1917 1936), le cabinet des estampes de la BnF (jusqu'en 1946), puis le Centre national d'art contemporain (CNAC), ancêtre du centre Pompidou, et le Centre national de la photographie (jusqu'en 2003). Depuis 1976, l'hôtel est géré par la Fondation des Artistes dont il est le siège. Plusieurs institutions culturelles y louent leurs bureaux, dont La Maison des Artistes.

Dans son Testament, Adèle de Rothschild avait prévu que la Fondation organise « toutes sortes d'expositions » ainsi que des « fêtes, concerts et ventes de charité », les jardins et les salons devant, en temps ordinaire, rester ouverts au public, et une « grande fête des artistes français [pouvant] être donnée au profit de leurs caisses de secours ».

La Fondation des Artistes, gestionnaire du site, est partenaire des JNA, et Paris Society, locataire des espaces, a accepté de mettre gracieusement à disposition les salons et les jardins à l'occasion de cette journée de lancement des JNA, à la résonnance particulière. Nous les en remercions chaleureusement.

Conférence de presse et lancement officiel des JNA le 12 septembre.

La presse et les partenaires sont conviés à la conférence de presse, accueil petit-déjeuner à 9h30, conférence de presse de 10h à 11h.

La ministre de la Culture Rachida Dati a prévu d'être présente à la journée de lancement (horaire à confirmer). Nous espérons qu'elle puisse introduire et lancer officiellement les JNA aux côtés de Rémy Aron, Président de La Maison des Artistes et d'un représentant de l'Association des Maires de France et présidents d'intercommunalités.

Après la conférence de presse, La Maison des Artistes proposera une visite guidée des lieux à la presse et aux partenaires, assurée par un guide de La Fondation des artistes. La visite de ce site recèle bien des merveilles, entre l'escalier monumental, le bar et les jardins, le restaurant rénové somptueusement, les salons du 1er étage et la coursive avec vue plongeante sur le magnifique hall d'accueil, le cabinet de curiosités (qui devrait rouvrir entre temps), la Rotonde Balzac et le jardin aux biches, ainsi qu'un Ballroom située au sous-sol, vaste espace de 486m2 équipé d'un écran géant et de colonnes latérales de diffusion audiovisuelles.

Le restaurant Baronne, lieu prestigieux ouvert au public l'année dernière, reste ouvert sur réservation à la pause déjeuner.

Au-delà de la dynamique artistique et socio-économique visée, Les JNA 2025 ambitionnent de rendre visible les enjeux auxquels sont confrontés les artistes. C'est pourquoi nous organisons un colloque sur les enjeux auxquels sont confrontés les artistes.

Colloque

Organisé le 12 septembre, dans l'après-midi du lancement des JNA, il démarrera à 13h45.

Les thématiques des 3 tables rondes retenues sont les suivantes : (dispositif des intervenants en cours de consolidation)

→ 14h : « Élus et artistes dans la Cité »

A travers cette table ronde, il s'agira de mettre en lumière le rôle de l'art et la place des artistes dans un monde en mutation et en crise, et comment la collaboration avec les élus et les territoires contribue à « faire société ». Retours d'expériences positives et difficultés rencontrées, témoignages de dialogue, de réussites, (ou d'échecs). Ce que les artistes ont fait pour la ville, ce que l'art a permis ou ce en quoi l'on parie sur l'art (évocation de Bourges 2028). Réflexion sur la place des artistes comme partenaires structurants de la démocratie.

Intervenants conviés :

Un ou deux élus locaux, Laure Confavreux Colliex, co-fondatrice et directrice générale de MANIFESTO ; Laure Pressac, Directrice du pôle d'ingénierie culturelle de Beaux-Arts Consulting ; Jean Faucheur, artiste et président de La Fédération de l'art urbain, et Cécile Cloutour, directrice ; Anne-Laure Chamboisier, commissaire artistique du Festival Ar(t)chipel en Région Centre-Val-de-Loire, (un autre artiste selon contexte).

Modération : à consolider

→ 16h15 : « Vers un statut de l'artiste en Europe ? »

La Maison des Artistes avait mené une action avec ses homologues européens en 2008, aboutissant à la diffusion du « Livre Blanc » sur les différents statuts des artistes en Europe, posant ainsi le premier jalon d'une évolution future. En 2023, la Commission européenne, sur proposition du Parlement européen, s'emparait de ce sujet. Où en est-on, et comment s'inscrivent nos revendications françaises dans ce contexte ? Nous comparerons les fondamentaux dans quelques pays d'Europe, et évoquerons les grands principes auxquels tiennent les artistes, en lien avec des élus et associations européennes engagées sur cette question.

Intervenants conviés :

Tiphanie Blanc, Coordinatrice de la Fédération des arts plastiques de Belgique, Francis Desiderio, artiste et Président du Conseil National belge des Arts Plastiques ; Anne Mistler et/ou Camille Giertler, respectivement directrice et adjointes de la Culture à la Ville et Eurométropole de Strasbourg ; La Maison des Artistes (Rémy Aron, Président, Aurélie Ferrand Directrice, Loïc Volat, Directeur accompagnement artistes-auteurs et formation) ; un représentant d'Audiens

Modération : Remi Guezodj, journaliste à Télérama

→ 17h30 : « Intelligence artificielle générative et création : où en est-on à l'orée de 2026 ? »

Dans ce tournant quasi anthropologique qui traverse nos usages et le monde, où en est-on avec les dispositifs de la protection du droit d'auteur et de la juste rémunération des auteurs des œuvres de l'esprit face à l'IA générative ? Quel bras de fer entre les sociétés d'IA et les Organismes de protection du droit d'auteur ? Quelles grandes étapes en France pour la transposition de l'IA Act ? Au cœur des usages « artistiques », nous aborderons aussi les tensions entre culpabilité et considération, risques réels et imaginés, détournements et questionnements par les artistes eux-mêmes...

Intervenants conviés :

Patrice Locmant, directeur de la SGDL (Société Des Gens de lettres), Marie-Anne Ferry-Fall directrice de l'ADAGP, Olivier Brillanceau, directeur de la SAIF, David-Julien Rahmil, rédacteur en chef adjoint de l'ADN, Grégory Chatonsky, artiste franco-canadien, Rémy Aron, artiste peintre, Président de La Maison des Artistes, et un autre artiste utilisant l'IA.

Modération : à consolider

Les régions, les villes, les structures qui organisent à leur tout un événement d'art visuel au plan local pourront rediffuser ce colloque via la chaîne You Tube de la Maison des Artistes.

2. AU CŒUR DES JNA, DÉMOCRATISER LE CONTACT DIRECT AVEC LES ARTISTES

a) Associer les structures

La Maison des Artistes, avec ses 24000 artistes membres, est un bon terrain d'expérimentation pour un dispositif national de visibilité tel que les JNA ; le socle du projet est donc l'ouverture par les artistes de leurs ateliers au public des territoires.
Mais le projet va plus loin. Alors que de nombreux artistes peinent à trouver des lieux d'exposition, et que de nombreuses entreprises cherchent à valoriser leur rôle sur les territoires et renforcer leur relation aux usagers, les JNA offrent une opportunité concrète de faire se rencontrer ces deux univers : celui de la création contemporaine et celui des structures.
Toutes les associations, collectivités locales, entreprises, tiers-lieux, écoles, galeries et autres lieux patrimoniaux ou de convivialité sont donc invités à exposer des œuvres d'artistes vivants dans leurs locaux et inscrire leurs événements sur la plateforme. Peut également être déposé en ligne sur la plateforme des JNA tout événement que ces structures jugeraient bon de mettre en place pour valoriser et parler, comme au National, des enjeux autour de l'art et de la place des artistes : table ronde, talk, performance, atelier, etc...

Les JNA sont fondées sur la solidarité, aussi quelques principes président à l'accueil en structure, comme la garantie d'un accueil des artistes sans qu'il leur soit demandé de contrepartie, l'accueil gratuit du public, l'organisation par le lieu, en lien avec l'artiste, d'actions pouvant favoriser l'acquisition d'œuvres (vernissage, etc...) -ou à défaut, verser un droit d'exposition aux artistes-, et en cas de vente, l'octroi exclusif à l'artiste, - sauf pour les galeries professionnelles, dont c'est l'activité principale.
La présence de l'art dans les espaces d'activité constitue un levier de dialogue puissant avec les collaborateurs, les clients et toutes les parties prenantes – en particulier lorsque l'artiste est présent sur site.
Un vecteur d'intérêt notamment dans le cadre des politiques RSE de grandes entreprises, tout comme pour des nouvelles vitalités et dynamiques sociales et sociétales si précieuses en ruralité. Pour les collectivités locales et les associations, les JNA sont une occasion e mettre en place une action phare de médiation avec le public et de dynamique culturelle sur le territoire de proximité.

b) Rapprocher l'offre et la demande de lieux

Avec l'inclusion des structures, les JNA visent à introduire la possibilité d'une circulation multiforme d'expositions et d'événements. Nous souhaitons favoriser un dialogue vivant autour de la création contemporaine dans toute sa réalité, pour tous les acteurs vers toutes sortes de publics, y compris dans les territoires ruraux, et y compris pour les artistes qui ne s'inscrivent pas dans les dispositifs d'appels à projet et résidences. Un système d'options permet le rapprochement de l'offre et de la demande de lieux et d'artistes sur la plateforme des JNA.

Chaque partie est libre d'accepter ou de refuser une offre de lieu ou d'œuvres ; les parties peuvent s'appuyer sur les outils mis à disposition dans leurs échanges. La Maison des Artistes reste également à l'écoute des acteurs pour apporter son aide et son expertise, notamment pour des lieux qui ne trouveraient pas d'artistes à proximité du rayon d'action défini.
Cette spécificité du projet fait son originalité, mais aussi, à terme, son impact auprès du grand public.

c) Diffuser les bonnes pratiques pour une reconnaissance de la profession d'artiste

En tant que créateurs d'œuvres de l'esprit, les artistes des arts visuels et graphiques sont souvent les parents pauvres de la contractualisation et de la rémunération[1].
Les JNA tentent de porter de ce sujet selon leur propre dimension, en demandant le versement d'un droit d'exposition pour les structures qui participeraient aux JNA sans permettre la vente des œuvres, (pouvant être de l'ordre de 170 € HT pour deux jours). En outre, La Maison des Artistes a fait le choix de mettre gracieusement à disposition de tous les acteurs un espace « Ressources » très documenté sur la Plateforme des JNA pour faciliter la contractualisation avec les artistes et la sensibilisation générale à ces enjeux.
Cette mise à disposition contribue à la reconnaissance du métier et du statut des artistes visuels en France.

« Nous voulons aussi, à travers cette occasion inédite, adresser un message fort à celles et ceux qui travaillent avec des artistes, ou s'appuient sur eux pour donner vie à leurs dispositifs : favoriser ensemble la reconnaissance de cette profession, avec la mise en œuvre de bonnes pratiques, dont une juste rémunération dès que possible », déclare Aurélie Ferrand, Directrice de La Maison des Artistes.
Un kit de communication complet permettant aux participants de personnaliser leurs supports (affiches, roll-up, réseaux sociaux...), et un kit partenaires-relais pour ceux des participants souhaitant faire passer autour d'eux une information claire et précise sur le dispositif sont également téléchargeables par les participants

3. LA MAISON DES ARTISTES, SOLIDAIRE DES ARTISTES, OBSERVATRICE DE L'ECOSYSTÈME

a) La Maison des Artistes, association professionnelle solidaire

La Maison des Artistes est l'association nationale des artistes des arts visuels, avec plus de 25 000 adhérents artistes-auteurs. Elle a pour but de défendre, de promouvoir et d'accompagner les artistes et futurs artistes des arts visuels, tout au long de leur vie professionnelle. Elle s'engage également pour leurs intérêts et leur propose des outils et des services en adéquation avec l'exercice de leurs activités.
Elle organise, soutient et développe des projets tournés vers la reconnaissance professionnelle, la diffusion, la rémunération et la reconnaissance des artistes, en tant que professionnels, dans le champ des arts visuels, en France et à l'international. Elle veut aussi rassembler, les critiques, les amateurs d'art et tous ceux qui souhaitent contribuer à la promotion des arts visuels.
Créée en 1952 par des artistes dans un esprit de solidarité et d'entraide, la Loi Malraux de 1964 lui confie la création et la gestion du régime de Sécurité Sociale des artistes-auteurs de la branche des arts graphiques et plastiques. Elle gère le régime pendant près de 40 ans depuis un établissement secondaire situé dans le 10ème arrondissement sous l'acronyme « MDA », tout en poursuivant ses missions d'accompagnement des artistes dans leur professionnalisation à son siège rue Berryer dans le 8ème arrondissement de Paris.

En 2022, la « fusion » de l'AGESSA[2] et de la MDA aboutit à la création d'un unique organisme de sécurité sociale (la 2S2A). La Maison des Artistes conserve et développe toutes ses autres missions au siège rue Berryer à Paris dans le 8ème.

Aujourd'hui, La Maison des Artistes accueille de manière inconditionnelle et gratuite sans rendez-vous toute personne, affiliée au régime artiste-auteur ou non, adhérent de La Maison des Artistes ou non, pour un premier niveau d'informations expertes par mail, téléphone ou sur site. Une mission de « service public » dont elle tient bien les rennes. Ses adhérents bénéficient d'un accompagnement dédié renforcé, et d'offres de réductions concernant des solutions et outils professionnels. Dans la nouvelle autonomie (accrue du fait de la cession de son agrément d'État), elle redynamise progressivement son Fonds de Dotation (le FDMA), outil de mécénat et son syndicat (le SMdA CFDT – Solidarité Maison des Artistes, adossé à la grande centrale CFDT), deux structures séparées mais restées proches, et qui forment, avec l'association, trois missions complémentaires.

[1] Un contrat de cession du droit d'auteur est exigible au regard des dispositions du Code de la propriété intellectuelle pour toute utilisation (diffusion, reproduction, etc..) des œuvres. Le montant de la cession est librement consenti avec chaque artiste, et s'inscrit dans la reconnaissance professionnelle des artistes des arts visuels. Une recommandation du ministère en faveur du versement d'un droit d'exposition publique existe depuis 2019 pour les institutions et structures labellisées ou financées par le ministère de la Culture (ici). Les bonnes pratiques visent à étendre ce type de versement aux artistes lorsque l'exploitation de l'œuvre n'est pas assortie d'une avantage consenti (la possibilité de mettre à la vente des œuvres faisant partie de ces avantages).

[2] L'AGESSA, situé à la même adresse que la « MDA », a également « fusionné » en 2022. Cet organisme gérait pour sa part la sécurité sociale des artistes des 4 autres branches de la création (Création audiovisuelle et cinématographique, Œuvres de l'écrit, Composition musicale, photographie)

b) La Maison des Artistes, « Observatoire » des réalites de la vie professionnelle des artistes

La Maison des Artistes est en prise directe avec l'actualité et la réalité de la vie professionnelle des artistes, qui viennent ici chercher des informations, et un espace de dialogue et d'orientation. Ce sont chaque année environ 2000 artistes sur site, 11 200 mails répondus et une moyenne de 6 500 appels répondus (données d'activité 2024, source Rapport annuel).
Elle est donc en première ligne pour constater la difficulté pour les artistes à comprendre les rouages administratifs, fiscaux et juridiques de leur activité en France. Ce d'autant que la poly-activité (enseignement, autoproduction...) est très courante, et donc la gestion distinctive des différents statuts qui va avec cet état de fait, qui a pour corollaire une multiplicité de régimes fiscaux et sociaux à considérer et maîtriser.
Elle constate aussi, à travers le volume des demandes d'aide sociale qu'elle traite chaque année, des difficultés socio-économiques persistantes.
Le secteur des arts plastiques et graphiques, entre autres enjeux administratifs et juridiques, est bel et bien marqué par une forme de précarité pour de nombreux artistes, entre faiblesse et discontinuité des revenus[3].
Certaines carrières artistiques, rares mais spectaculaires, masquent les difficultés de tout un secteur.
S'ajoute à ces constats structurels l'avènement de l'IA générative, changement de paradigme inquiétant pour le secteur de la création, entre mise en danger du respect du droit d'auteur et sa juste rémunération, évolution / appropriation des usages à géométrie variable, et mise en danger de l'existence même de certains métiers de la création (graphistes, illustrateurs, travailleurs du texte, compositeurs, etc.).

4. FACE AUX CONSTATS, DES TENTATIVES

a) Une contribution solidaire : les JNA

Les Journées Nationales des Artistes portent avec vigueur l'idée que la vente d'œuvres constitue, pour les créatrices et créateurs des arts visuels, bien plus qu'une simple transaction anecdotique, mais bel et bien un levier stratégique de développement économique, notamment dans le contexte actuel de fragilisation de l'écosystème artistique et culturel.
Les JNA sont d'abord pour les artistes et les porteurs de projets l'occasion de bénéficier d'une plus grande visibilité. En fédérant l'ensemble des acteurs (institutions publiques, collectivités, entreprises locales, associations culturelles et espaces privés...) ce grand évènement national entend aussi participer progressivement à l'essor de nouveaux lieux dédiés à la diffusion, à la possibilité, même transitoire, d'un circuit court entre artiste et acquéreur (collectionneurs avertis ou particuliers), à l'identification des artistes et au développement de projets croisés par les structures de proximité. Une grande fête de l'art, dans toutes ses dimensions, et incluant une grande variété de parties prenantes.

En renouant le lien immédiat entre création et public, les JNA tendent à instaurer une dynamique vertueuse au profit des artistes et des acteurs l'un venant nourrir l'autre et participant à la vitalité et à la richesse artistique de nos territoires.

[3] Voir annexe II - Éléments sur les revenus des artistes des arts visuels et plastiques

b) Au-delà des JNA

Un des objectifs des JNA vise à favoriser l'acquisition d'œuvres ; mais c'est un premier pas qu'il faut consolider. Il en va de préserver à l'avenir le rôle de catalyseurs de démocratie et de vivre ensemble que les artistes représentent indéniablement.

La Maison des Artistes considère comme un enjeu majeur de ramener à l'achat d'œuvres, inventer des formes, travailler la question en mode collaboratif pour rendre non pas l'art lui-même, mais l'acquisition d'art, accessible au plus grand nombre.
Une étude sur le sujet du degré de participation des artistes vivants aux chiffres du marché de l'art dans toutes ses dimensions s'impose, ainsi qu'une réflexion concernant le champ des acquisitions, pour démocratiser l'acquisition d'œuvres d'artistes vivants par le grand public.

La Maison des Artistes est engagée sur la bataille fiscale. Aux côtés du CNPAV (conseil national des professionnels des arts visuels) elle soutient actuellement la prorogation et la pérennisation des incitations fiscales pour l'achat d'œuvres originales par les entreprises (Art. 238 bis du CGI), une disposition qui est sensée arriver à son terme fin. En parallèle, elle milite depuis plusieurs années en faveur de l'instauration de mesures d'incitations fiscales pour l'achat d'œuvres d'art par les particuliers, une requête de nouveau formulée en 2024 juste avant la crise de dissolution et la crise du budget.

Le milieu associatif est riche d'initiatives dans lesquelles la vente d'œuvres pourrait avoir une place. Le milieu de l'entreprise y joue un rôle qui mériterait une redynamisation à l'échelle nationale par des mesures spécifiques, y compris en lien avec les politiques RSE (Responsabilité sociale des entreprises). Les communes sont le maillon le plus naturel pour des initiatives, elles qui consacrent du reste la plus grande part de leur budget à la culture dans les territoires (7,6 % de leurs budgets totaux, soit un montant de 6,3 Md€ équivalent à 135 € par habitant)[4].

c) L'action du Fonds de Dotation de la Maison des Artistes

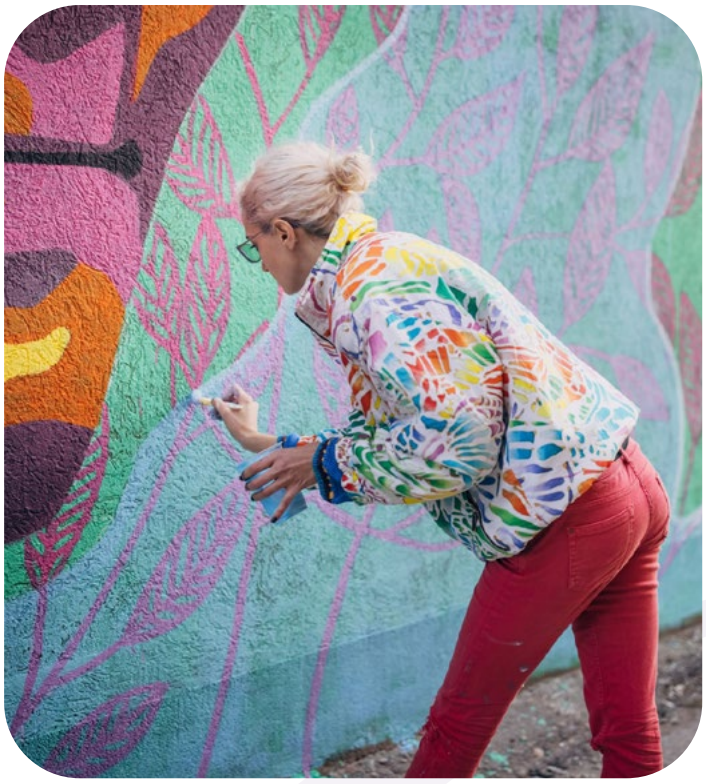

C'est pour approfondir toutes ces questions, et sa mission de professionnalisation et de solidarité pour tous les artistes, que La Maison des Artistes a mis en place son Fonds de Dotation en 2014. Un instrument de mécénat pensé comme une interface solidaire entre les artistes et la société.
En recueillant et en gérant les dons en toute transparence, il permet de transformer les contributions en projets concrets, conçus pour améliorer les conditions de vie des artistes et lutter contre l'appauvrissement des créateurs face aux enjeux contemporains.
La réflexion globale autour des enjeux qu'elle a identifiés plus récemment a poussé La Maison des Artistes à redynamiser son Fonds de Dotation en 2024, pour permettre de se doter de moyens supplémentaires.
Voici les trois grands axes de développement portés par le Fonds de dotation de La Maison des Artistes, et pour lesquels elle sollicite l'apport de fonds privés.

Les trois opportunités du fonds de dotation (FDMA) :

[4] Selon le rapport du DEPS intitulé Les dépenses culturelles des collectivités territoriales en 2023 et leur évolution depuis 2019, les dépenses s'élèvent à 10,7 milliards d'euros dont 8,5 milliards pour le fonctionnement et 2,2 milliards pour l'investissement.

En 2025, 3 grandes missions représentent des opportunités de positionnement pour les entreprises mécènes et les grands donateurs :

▪ **La Mission « PRO »,** pour un meilleur accès aux différents marchés de l'art pour les artistes,

→ Intégrer chaque année des centaines d'artistes et d'étudiants dans l'écosystème et dans le marché de l'art
→ Mieux armer les artistes par l'acquisition de nouvelles compétences clés
→ Faire émerger les talents de demain

▪ **La Mission « SOLIDARITE »**, pour l'aide directe aux artistes les plus précaires. Depuis sa création, la Maison des Artistes attribue des aides financières et de matériel aux artistes confrontés à des difficultés sociales ou de santé à travers son Bureau d'Aide Sociale. Vous pouvez agir très concrètement et rapidement pour soutenir ceux qui font vivre la culture, dans un monde qui a plus que jamais besoin d'art et de solidarité. La mission vise à :

→ Co-financer directement la création artistique
→ Relancer les carrières en perte de dynamique pour des raisons matérielles
→ Favoriser des conditions de vie dignes et durables pour les artistes à travers une orientation par une assistante sociale

▪ **La Mission « ESSOR »**, pour une plus large diffusion des œuvres des artistes, et qui vise à :

→ Multiplier les opportunités d'exposition et de vente, en France comme à l'international
→ Améliorer la visibilité des artistes et de leurs œuvres, y compris hors des grandes métropoles
→ Mener l'art à la rencontre de tous les publics, sur tous les territoires

Exemple : Les « Journées Nationales des Artistes (JNA) » : Le développement d'un rendez-vous annuel en France pour la rencontre directe du public et des artistes sur tous les territoires.

FDMA
Fonds de Dotation
LA MAISON DES ARTISTES

En savoir plus sur le Fonds de Dotation de la Maison des Artistes :
https://www.lamaisondesartistes.fr/site/le-fonds-de-dotation/

Contacts Presse

Aurélie Ferrand
Directrice
aurelie.ferrand@lamaisondesartistes.fr

Antoine Storck
Responsable Communication
antoine.storck@lamaisondesartistes.fr

lamaisondesartistes.fr
@lamaisondesartistes_officiel

Accéder au kit presse des JNA
→ **Espace presse**

Journée de lancement du 12.09
→ **RSVP**

ANNEXES

I / EXEMPLES D'INITIATIVES référencées sur la Plateforme des JNA dans les 13 régions métropolitaines

La Maison des Artistes tient à disposition des journalistes de la PQR et aux aires de France une liste des événements en local. Contact : communication@lamaisondesartistes.fr

Auvergne-Rhône-Alpes

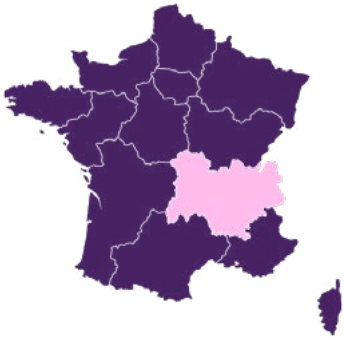

• Table ronde « Les artistes en ruralité »
Médiathèque Maurice Adevah-Poeuf
Place Antonin Chastel, Thiers, France, 63300
Site internet

Trois artistes locaux seront interrogés par un médiateur sur leur rôle artistique, social et économique au sein de leur ville ou village

Atelier Arc en Lune

• Ouverture de l'Atelier Arc en Lune, Fabienne Quenard et Amélie Delmotte
214 Le Petit Chemin, 73800 Chignin
site internet

Nous sommes deux artistes plasticiennes et avons le plaisir d'ouvrir les portes de l'atelier, spécialement pour vous.
Depuis plusieurs mois, nos quatre mains unissent leurs gestes et leur imagination pour donner naissance à des pièces de décoration singulières, mêlant fils de métal, laine feutrée et bien d'autres matières surprises.

La nature, véritable fil conducteur de notre démarche, infuse chacune de nos créations. Elle est pour nous une source d'inspiration essentielle, une respiration nécessaire que nous traduisons en formes, textures et volumes.
Nous serions ravies de vous présenter notre univers, d'échanger autour de nos œvres et de partager avec vous notre savoir-faire en direct, les mains en action

Église de St Christophe

• CREATION, à Eglise de St Christophe sur Guiers, Organisé par ART'istes de Chartreuse
38380 Saint-Christophe-sur-Guiers
site internet

L'événement se déroulera en l'église de St Christophe sur Guiers dont les vitraux d'Arcabas illuminent l'intérieur. L'exposition recevra des peintres, des sculpteurs, des mosaïstes, des graveurs, des plasticiens, des photographes, tous membres de l'association ART'istes de Chartreuse dont les œuvres seront présentées sur grilles et sur socles.

• Entrée d'Usine, Tiers-Lieux
2 Rte D'Ainay le Chateau, Isle-et-Bardai 03360
site internet

Nous vous invitons à découvrir l'Usine, à Isle ; où vous pourriez visiter l'exposition de nos œuvres dans La NO Galerie, nos ateliers de peinture et de dessin et collage, et parcourir notre réseve.

Bourgogne-Franche-Comté

• « La beauté est fragile », Exposition Jean GAZDAC plasticien et Anne CARDOT sculpteure
11 Petite Rue Chauchien, 71400 Autun
site internet

Exposition Jean GAZDAC plasticien et Anne CARDOT sculpteure
Exposition de pièces fragmentaires, témoignant de notre fragilité corporelle comme de notre ingéniosité pour faire naître et renaître l'émotion, notre investigation du passé et du possible.
Atelier «La beauté est fragile»

• LES CUBES - Orogénèse, Voyage initiatique suite 2
26 Les Placeaux, Le Val d'Ocre, France, 89110
site internet

Il y a sept ans déjà, Virgile Loyer et Alain Vuillemet embarquait avec d'autres pour une expédition de secours vers le Mont Analogue, cette montagne invisible et pourtant bien réelle, décrite dans le roman inachevé de René Daumal.

Aujourd'hui, à l'occasion de la Journée nationale des artistes, leurs découvertes refont surface au cœur des Cubes, lieu de création, de métamorphoses et d'expériences monumentales.
Les ateliers deviennent pour un jour station de transit vers l'imaginaire : récepteurs superhétérodynes, sphères armillaires, voiliers symboliques, et autres bimbeloteries analogiques y sont exposés, vestiges et artefacts de cette traversée poétique.
Ils accompagneront la présentation exceptionnelle de la première carte inachevée des contreforts du Mont Analogue : pièce unique, mouvante, topographique et minérale, vestige d'une orogenèse à venir ? ou peut-être déjà entamée.

• Sculpture et tableaux en acier de Michel Laurent à La Bergerie (plein air) à Montagney
Rue du Maix Barret, 70140 Montagney

Ouverture de «La Bergerie», espace d'exposition ou je présente plus de 400 sculptures et tableaux en intérieur, et environ 40 sculptures monumentales en extérieur dans un parc de 2 000 m2.

• SYMBIOSE , événement artistique à la Chapelle St Jacques, à Merléac
25 saint Léon,Merléac, 22460
site internet

L'événement artistique « SYMBIOSE » est le fruit de la rencontre de 3 artistes professionnels basés sur un même territoire (Merléac, Saint Martin des Prés). Gaël Rouxeville : sculptures, photographies, Fabien Dessoly : peintures, Valérie Silbermann : sculptures, vitraux...
Mais, plus que la proximité géographique, c'est leur démarche artistique qui les a rapprochés.
Chacun aborde pourtant son travail de façon très personnelle, qu'il s'agisse des inspirations, des techniques ou du style. Mais leurs œvres si différentes sont toutes empreintes d'une profonde spiritualité.
Quoi de mieux, alors, que la chapelle Saint Jacques pour écrin de cet événement ?

La Réunion/Guadeloupe

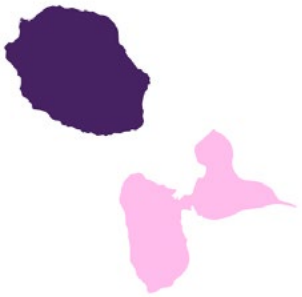

• Portes Ouvertes de l'Atelier AKWABA MATIGNON
5 rue Frébaut, Pointe-à-Pitre, 97110
site internet

À l'occasion de la Journée Nationale des Artistes, l'atelier de Jocelyn Akwaba Matignon ouvre ses portes au public pour deux journées de découverte, d'échange et de partage.
Le LaborAtoir de l'artiste, est un espace de création intime et lumineux situé à La Jaille Baie-Mahault Guadeloupe. Une occasion unique de rencontrer Jocelyn Akwaba Matignon, d'échanger avec lui autour de sa démarche artistique, de ses inspirations et de son parcours. L'artiste accueillera les visiteurs pour partager sa vision, répondre aux questions et inviter à une lecture sensible de ses oeuvres.

Bretagne

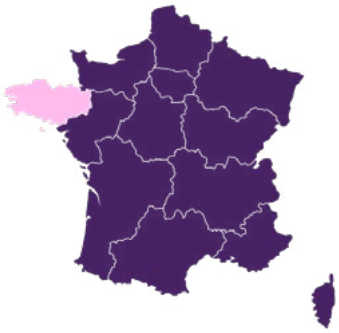

• Galerie associative ICI, visites et expositions collectives
1, place de la courbe, Bourg des comptes, 35890
site internet

La galerie associative ICI ouvre ses portes dans le cadre des Journées nationales des artistes. Au programme : visites des ateliers des artistes résident. es (Lilas Rozé, Tony Guillois, Marie-Michèle Hamon et Théo Guézennec) et exposition collective des mêmes artistes dans la galerie.

• Fête des Arts
Salle Bréhat impasse du stade, Crevin, 35320
site internet

Crevin est honoré de recevoir 52 artistes peintres photographes, sculpteurs... le temps d'un weekend, pour la 5ème édition.

• Atelier-Galerie Sylvie Guevel blanchard,
Concarneau

Rencontre entre le public et l'artiste

• Portes ouvertes d'atelier-galerie Ocres,
Rue Haute Voie, Dinan, France, 22100 Dinan

Hélène Courtois-Redouté présente ses peintures de paysages, fleurs et still-lives.

Nouvelle Aquitaine

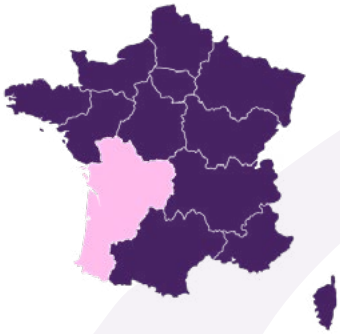

• Exposition « Paysageries » de Sandra Sélince, Chapelle des Cordeliers, Parthenay

Lart de Sandra Sélince explore le paysage, non comme simple sujet, mais comme vecteur d'émotions. À travers peinture, installations sonores et projections visuelles, elle cherche à mobiliser tous les sens. La peinture, son médium principal, lui permet de superposer couleurs et lumière pour révéler l'harmonie et le caractère évolutif de la nature. Les installations transforment ces visions en expériences immersives, où la nature morte devient vivante. Vibrations et interactions rappellent notre lien profond avec le vivant, faisant de l'œuvre un écosystème sensoriel qui interroge notre relation à l'environnement. À travers ses paysageries, elle veut éveiller l'émerveillement et la réflexion sur notre place dans la nature, célébrant sa beauté fragile et notre responsabilité de la préserver.

Musée de Ghuétary

• Exposition Collective autour du Musée de Guéthary

Tous les artistes de Guéthary sont invités à venir exposer leurs œuvres dans le parc qui entoure le Musée. Ils sont actuellement une dizaine mais la liste n'est pas close.

• Portes Ouvertes de l'Atelier Open Art-T Locus,
Pau

Exposition rétrospective des oeuvres de Dario Siragusa Aka Muto, photographies argentiques, dessins, sculptures.

• Festival Dropt'Art,
chez Cabut La salle des amis, Monségur

Exposition de photographies animalières dans le cadre du festival Dropt'Art qui se déroule du 06 au 14 septembre 2025 (7° édition).

Centre Val-de-Loire

• Rencontre à la Galerie-atelier JC Josie Chevallier
Hameau de La Bussière, 18250 Neuvy Deux Clochers
site internet

Exposition de différents artistes, peintre, mosaïste, céramiste, sculpteur, poète...
Rencontres avec les visiteurs et les artistes invités à exposer à l'intérieur et dans le jardin.
«Performances» improvisées» (selon les exposants et la météo!) autour de la créativité de chacun.

• Exposition de Sylvie POIRSON et Véronique LOMBARD
Maison des Arts et des Découvertes de Montbazon
Place André Delaunay Montbazon, 37250
Site internet

La Maison des Arts et des Découvertes de Montbazon accueille une exposition mettant à l'honneur deux artistes aux univers complémentaires :
Sylvie Poirson, pastelliste, dévoile des oeuvres empreintes de sensibilité et de profondeur, jouant sur les nuances et les textures.
Véronique Lombard, sculptrice, présente des créations étonnantes, mêlant matières et imaginaire, dans une approche à la fois poétique et symbolique.
L'exposition est ouverte au public du mercredi au dimanche, de 14h30 à 18h00.

• Atelier Barbara Piatti
Neuvy en Sullias

Portes ouvertes de l'atelier, au bord de Loire. L'Artiste peintre Barbara Piatti sera le guide de l'exposition à travers des pays où elle a vécu, s'inspiré et peint en résidence d'artiste.

• Ouverture d'atelier-exposition-demonstration Monts
19 Rue du Platriou, Monts, 37260

Ouverture de l'atelier et visite guidée de l'artiste **Gyslaine Pachet Micheneau**, à la découverte de son travail à la peinture et à l'aquarelle.
Démonstration de peinture en extérieur selon la météo sinon en intérieur.Possibilité d'achat et/ou de commande.

Atelier Veranda - Monts

Corse

• Atelier d'artiste
Christiane Caparros-Teste
42 U Stradone, Campitello, 20252
Site internet

« Un regard vous accueille », visite de l'atelier de l'artiste (toiles, tableaux 3D, Miroir insolite, Pendule originale...)

Grand-Est

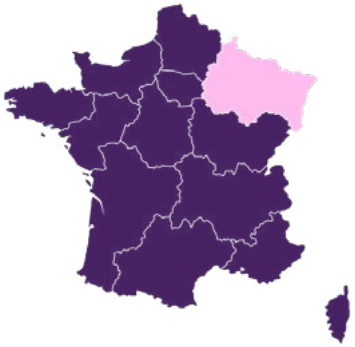

· Art du papier et du bois – Exposition Cécile Kranzer et Manou'Art,
70 Des Trois Épis, Niedermorschwihr , 68230
Site internet

Venez découvrir l'art du papier et du bois dans le joli village viticole de Niedermorschwihr, à proximité de Colmar.
Cécile Kranzer, artiste du papier - coupé, collé, mâché
Manou 'Art - travail du bois et créations originales
L'exposition présente des techniques de découpage, d'illustration et de collage de papiers recyclés. Elle met à l'honneur l'art du papier, en particulier le découpage-collage, le découpage-couleur et la terre-papier, relativement peu connus du grand public.
Manou 'Art travaille et découpe le bois et réalise des créations artistiques et originales.

· Street Art au skate-park de Strasbourg
Rue Pierre Nuss, Strasbourg, 67000

Peinture street art au Skate-park, Anita Brosse. Viens peindre avec l'artiste Brunograffer dans le Skatepark de Rotonde à Strasbourg.

Pays de la Loire

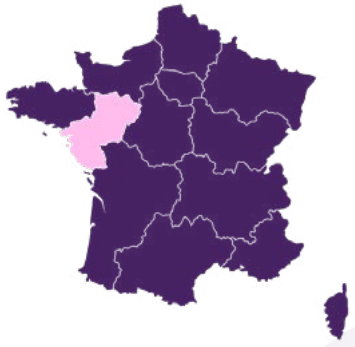

· Atelier de la table de Marbre, Stéphane Dardenne, Laval
6 Rue des Béliers, Laval - Site internet

Cette Journée Nationale des artistes est l'occasion de découvrir un nouvel atelier d'Art au cœur de la ville de Laval. Cet atelier situé au bas de la place de la Trémoille vous proposera de plonger dans un univers hors du temps; entre Peinture, Gravure ou Sculpture, laissez-vous guider au fil de vos émotions!

· Ouverture d'Atelier Laurent Noël, Loire-Authion
14 Petite rue du Râteau, Loire-Authion, 49250
Site internet

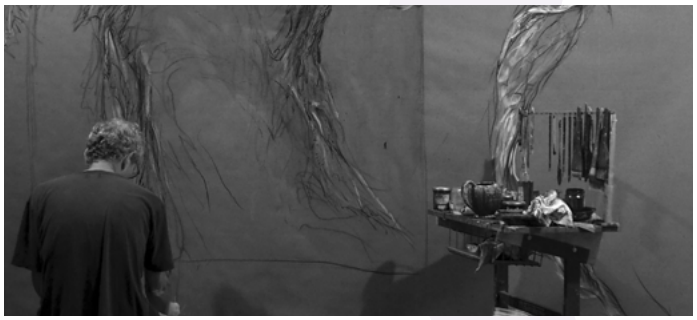

Atelier Laurent Noël

Les visiteurs pourront découvrir dessins, peintures, estampes, ainsi que de nombreux travaux préparatoires, esquisses, croquis, carnets d'atelier. Des œvres inédites liées aux recherches actuelles et d'autres plus anciennes, sorties des réserves de d'atelier.
Seront aussi montrés des livres d'artiste et des « livres pauvres ».
Également à cette occasion : une promenade parmi les œvres installées dans l'espace paysager environnant l'atelier et aléatoirement, Laurent Noël étant aussi auteur, des lectures d'extraits de textes poétiques.
L'occasion d'un échange informel avec l'artiste au sein même de son lieu de travail afin de mieux comprendre son processus créatif.

Hauts-de-France

• L'univers de BAMBY-ART, Landry Jacquet
8 rue du Monts des Vaches, Chevregny, 02000

Venez découvrir l'univers coloré de ce jeune Artiste de 23 ans qui vous permettra de partager ses créations, de vous initier au graff ou d'assister à la réalisation d'une fresque pendant ces 2 jours

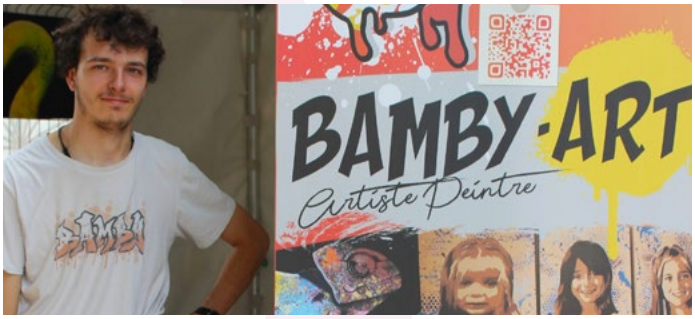

Atelier BAMBY-ART

• La Galerie à Ciel Ouvert, Stéphane Crocquey
51 rue du Général Devinck, 59270 Godewaersvelde

Expo photo d'ici et d'ailleurs par Virginie Hoffmann / Stéphane Crocquey et Ciné Salon.
Diffusion et débat autour de leur film documentaire intitulé «Les enfants de la dune».

OC3 | Atelier de création

• À la découverte de l'OC3 | Atelier de création : art, création et patrimoine réhabilité
19 bis avenue de Verdun, Valenciennes, 59300
Site internet

À l'occasion des Journées Nationales des Artistes, venez découvrir l'univers du sculpteur LAURENT à travers une exposition inédite de ses œvres, installée au cœr même de son atelier de création : l'OC3, ancien octroi de la ville de Valenciennes.

Actuellement en cours de réhabilitation, l'OC3 est destiné à devenir un lieu de création artistique vivant. Ce week-end sera l'occasion de découvrir ce projet unique, mêlant mémoire du lieu et dynamique contemporaine.

Au programme :
- Exposition d'œuvres originales du sculpteur Laurent, présentées dans et autour de son atelier
- Visites commentées régulières de l'atelier OC3, pour entrer dans les coulisses de la création artistique
- Présentation du projet architectural et artistique de réhabilitation de l'OC3, en présence de l'artiste
Une rencontre entre patrimoine, art et territoire à ne pas manquer !

Ile-de-France

• Césure ouvre ses portes, nouveau Tiers-Lieu
Paris 5ème - 13 rue Santeuil - Site internet

Césure, ancien campus devenu tiers-lieu universitaire, ouvre grand ses portes. Pensé comme un laboratoire de transmission des savoirs et des savoir-faire, Césure accueille chaque jour 200 structures occupantes, 2 000 étudiant·es et un grand nombre de visiteur·euses autour d'une programmation culturelle & festive, d'une Cantine et d'une Boutique Emmaüs.

Pour la Journée des Artistes, les créateur·rices, artisan·es et associations de Césure vous invitent à découvrir l'effervescence de leurs ateliers !

• Open Studio à l'Atelier 11 avec Jay Lee
Paris 15ème - Site internet

À l'occasion des Journées nationales des artistes, Jay Lee , artiste interdisciplinaire et résidente de L'AiR Arts à l'Atelier 11 Cité Falguière durant le mois de septembre 2025, présentera un ensemble d'oeuvres explorant les liens entre mémoire et transformation à travers des peintures aux pigments naturels, des matériaux collectés et la photographie. Cette résidence dans ce lieu historique vieux de 150 ans ayant accueilli des artistes majeurs de l'Ecole de Paris, lui permettra d'établir un lien entre les distances géographiques et temporelles, invitant les visiteurs à un voyage immersif à travers le temps et l'espace pour reconsidérer les relations fluides entre matière, mémoire et lieu.

• Les Ateliers au fond du jardin, collectif de plasticiens, avec Evelyne Smolarsky et Yolande Rakovsky
Paris 20ème - 13 rue Leuck Mathieu

Au sein du quartier Ménilmontant à Paris 20, un collectif de plasticiens et photographe professionnels vous accueillent dans leur atelier d'artistes installé au fond d'un jardin arboré et fleuri. Une exposition de leurs œvres et plus largement leurs univers artistiques sera présentée. Des cadeaux sous forme de petits formats de dessin, gravures, photos et d'autres surprises attendent les visiteurs. Performance musicale en projet.
Les artistes proposeront des ateliers créatifs tous public de peinture, dessin, en toute liberté . Vous repartirez avec vos œvres réalisées. Le matériel est fourni ainsi que les tabliers ! Entrée libre.

Atelier Pericó – Guët
Versailles - 25 rue des Récollets

Visite de l'atelier d'un couple d'artistes, situé dans le quartier historique Saint-Louis à Versailles, à 150 mètres du château.

Un lieu atypique, «dans son jus», avec odeurs de térébenthine, de peinture à l'huile, de cire et de vernis. œvres accrochées aux murs, tableaux en cours, curieux objets mis en scène un peu partout, et une bibliothèque de livres de peinture plongent le visiteur dans une ambiance intemporelle.

Atelier Pericó

• Portes ouvertes d'Atelier
Pascal Lassarre
Fontenay-aux-Roses - 36 rue Gambetta

Découverte du lieu de création, rencontre avec l'artiste et exposition des oeuvres.
Présentation du recueil de peinture et de poésie intitulé : « Douce épopée » (Editions Lune)

• Atelier portes ouvertes « Bouboulina »
Milly-la-Forêt - 15 bis rue Farnault - Site internet

Visites de l'atelier et échanges avec Brigit Moity, céramiste, autour de la pratique : façon de travailler la terre....cuisson...patine...et présentation des sculptures en grès.

• Portes ouvertes d'Atelier
Le Gallou & Gobeli
Malakoff- 8 rue de La Tour - Site internet

Présentation des travaux de 5 artistes:
Fulvia Nicolini (gravure), Colette Le Gallou (gravure), Jean Christophe Lallau (photographie), Despatin Gobeli (photographie), Fulvia Nicolini (plasticienne)

• Portes ouvertes Atelier Bloc House
Vincent Pandellé
Sceaux - site internet

Visite de l'atelier, présentation du travail de l'artiste ainsi qu'une présentation de son laboratoire argentique et du métier de tireur.

• Portes ouvertes d'Atelier
Alain Guillon
Saint-Denis - site internet

J'ouvre mon atelier au public afin de lui faire découvrir mon travail d'artiste peintre-plasticien, lequel s'articule autour des thèmes de réflexion sur la spiritualité, du lien sacré de l'Homme à la Nature, de l'Homme en quête de paix, de l'Homme quête de lui-même, introspection, méditation, émotions. Faire découvrir, mais aussi partager mon travail et l'expliquer et répondre aux questions qu'il pourrait susciter.....simplement proposer un moment de partage artistique.

• Portes Ouvertes Atelier-partagé l'Entr'Art (IAIVA)
Ville-d'Avray

Exposition des œuvres récentes de 8 artistes de la Section « création » de l'association AIVA (Association des Artistes Indépendants de Ville-d'avray) de 14h à 19h.
HO My-An - THIBAULT Sylviane - BERGERON-DUVAL Nathalie - SCHVARTZ Catherine - MURARD Christine - DANDELOT Michèle - D'HAEYÉ Claude - BRETEUIL Lise

• Portes ouvertes d'Atelier
Juliette Bouzou
Saint-Maur-des-Fossés - site internet

L'artiste ouvre son atelier de vitrail, atelier où elle réalise des vitraux contemporains pour les particuliers et pour les architectes. À cette occasion, le public peut découvrir les verres que j'utilise, les travaux en cours, différents panneaux de vitrail réalisés à titre d'essais préparatoires aux commandes réalisées in situ. Elle effectuera également des démonstrations.

• Exposition collective, Sybil Aubin, Alexandre Lamotte, Eric Vanel
Château de Grouchy, Osny - site internet

Laissez-vous porter par l'univers artistique unique de Sybil Aubin : libre d'expérimenter et d'imaginer, elle s'inspire de la condition humaine et de ses contradictions pour réaliser ses œuvres. Le graphite, le minéral et l'encre synthétique du stylo sont tout autant de techniques lui permettant d'entrecroiser différents espaces temps et réalités subjectives. Vous serez alors plongé dans une promenade introspective par ses œuvres retraçant des histoires de vie.

Nourri par les mythes antiques et les mondes imaginaires de la littérature moderne, Éric Vanel cherche à toucher l'âme avec ses sculptures figuratives vivantes aux attitudes puissantes et expressives. Son travail vous entrainera à la frontière entre le réel et le fantastique.

Dès l'enfance, le dessin a pris une place importante dans la vie d'Alexandre Lamotte.
Il utilise très peu de couleurs, du gris, du blanc et du noir et ne peint que des femmes qui sont comme suspendues. Ces figures endormies, rêveuses, donnent une impression de silence, de sérénité, de douceur, mais aussi d'apesanteur.

Occitanie

· Portes Ouvertes d'Atelier
Bettina Eberhaerd
3 Place Saint Vincent 11290 Montréal - site internet

Présentation d'un ensemble de créations d'Assemblages et Art textile contemporain, un voyage à travers les civilisations. Y seront également présentés les dernières créations de l'artiste en peinture.
Exposition dans l'espace Galerie situé face à la collégiale de Montréal dans l'Aude. Cet espace est accessible aux personnes à mobilité réduite.

· Portes Ouvertes des Ateliers de la Scierie
Sophie Vigneau
Route de Saint-Beaulize 12540 Fondamente
site internet

L'artiste Sophie Vigneau plasticienne du livre et graveuse ouvre les portes de son atelier avec une présentation de son dernier travail en estampe : «Les constellations du ponton» monotypes sur plaques de récupération après la rénovation du ponton sur la Fougette qui passe devant l'atelier.
Découverte de nouveaux livres d'artiste, pièces unique avec des textes de l'artiste.
Un univers où elle détourne la plus part du temps des matériaux (Zincs de recouvrement) qui ont perçu le temps passé, pour se les réapproprier dans une création personnelle.
Visite des jardins possible pour déambuler autour des nids en Land art et quelques surprises et intermèdes musicaux.
Expositions dans les salons spécialisés régionaux et nationaux et à l'étranger

· Portes Ouvertes de l'Atelier Marie-Pascale Lerda
le Cabanon, 144 Chem. de la Carretere, à la Boubée N°1, 32500 Pis
Site internet

Exposition PHALÈNE. Cette initiative d'exposition vise non seulement à présenter le travail artistique de Marie-Pascale Lerda, mais aussi au coeur du village de Pis à fédérer une communauté d'amateurs d'art autour de la beauté intemporelle de la peinture et de la richesse culturelle de la Gascogne. «PHALÈNE» est une invitation à parcourir ce territoire avec un regard neuf, à travers le prisme de l'art et de la créativité.

· Exposition « des femmes, des hommes, un patrimoine »
Danielle Risso
Bibliothèque de Cavagnac
Le Gaillardou, 46110 Cavagnac - site internet

Exposition de photographies présentées en 2 parties : l'une en 2025, l'autre en 2026 (bicentenaire de l'invention de la photographie). Portraits des habitants de la commune sur le concept du vivre-ensemble. Création d'une exposition : tirage d'art et édition d'un catalogue.

Atelier LaïLab

· Portes Ouvertes de l'Atelier « LaïLab »
2 Rue Elenthere Mascart, 66000, Perpignan

Ouverture d'atelier et travaille sur une œuvre en direct-live. L'artiste propose des petits ateliers « Monotype » avec sa presse de graveur. Echange autour du travail et exposition vente.

· Portes Ouvertes de l'Atelier Ceramikamel
Melinda SARASAR
Avenue des Campagnes, 66680 Canohès
site internet

À l'occasion des Journées Nationales des Artistes 2025, l'artiste vous ouvre les portes de son atelier pour vous faire découvrir l'univers fascinant de la céramique.

Normandie

• Parcours patrimoine autour de Chennebrun
Retour aux sources du plasticien François Adeline
La Forge de Saint Etienne
Grande rue 27820 Chennebrun - site internet

Expositions d'ouvres de la Série noire, de la Série couleur et de la Série éclat de l'artiste plasticien François Adeline en complément de l'ouverture de son atelier (voir plus bas)
- Livret-jeu sur les œuvres exposées, pour adultes, à réaliser sur place.
- Parcours libre en voiture (25 km) sur le patrimoine et l'histoire locale valorisés durablement par François Adeline.

• De la toile au vitrail, Atelier de François Adeline
39 Grande rue, 27570, Tillières-sur-Avre - site internet

• Portes ouvertes d'Atelier
Catherine Vigier
61380 Soligny-la-Trappe - site internet

Présentation de
Textiles kakémonos
Robes sculptures
Livres d'artiste

• Exposition « Le Couple ? Entre Fusion et Dualité »
Galerie Wela
38 Rue de l'Industrie, 27620 Gasny - site internet

L'exposition «Le Couple ? Entre Fusion et Dualité» réunit les œuvres de neuf artistes internationaux contemporains qui habitent dans le Vexin (Eure, Val d'Oise), autour d'un thème universel et intemporel : le couple. À travers des peintures et sculptures, chaque artiste explore, selon sa sensibilité, les multiples facettes de cette relation humaine fondamentale entre intimité, complicité, tension, et complémentarité.

Les œuvres présentées interrogent autant l'amour que la rupture, le désir que la distance, dans une mise en dialogue des corps, des regards, et des émotions. Cette diversité d'approches artistiques crée un parcours visuel riche et émouvant, qui invite le visiteur à réfléchir sur ses propres liens affectifs. L'exposition met en lumière la diversité des styles et des techniques.
Artistes exposés : Vincent Heguy, Lyne Vermes, Angèle D., Misha Narew, Mélane, Alain Tardieu, Loren Batt, Rose Coogan, DEC
Commissaire d'exposition : Elisabeth Wierzbicka

Espace Bourvil

• La Rentrée des Arts, Espace Culturel Bourvil
5 All. Jacques Offenbach, 76520 Franqueville-Saint-Pierre - site internet

Exposition d'œuvres réalisées par les adhérents de l'Association des Artistes Franquevillais (peinture, sculpture et modelage terre, Vitrail Tiffany, peinture sur porcelaine, mosaïque, photo).
Diffusion d'un diaporama montrant les activités des Artistes en atelier.
Démonstrations techniques dans différentes spécialités.

Provence-Alpes Côte d'Azur

• Instants Poétiques visuels, sonores et virtuels dans le Métaverse
Chantal Cavenel
St Paul-de-Vence, 06570 - site internet

Vernissage de l'exposition de Chantal Cavenel avec des Peintures, des clips en « Musical Moving Paintings » un art innovateur musical et graphique animé, des vêtements Mode Fashion Design et la découverte d'une installation de clips avec une hélice holographique et d'un espace artistique interactive dans le Metaverse Spatial.io avec des créations artistiques authentifiées en NFT sur OpenSea Polygon. Par le Cercle des Artistes de Saint-Paul-de-Vence.

• Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes
Gordes, 84220

Portes ouvertes d'une douzaine d'ateliers d'artistes, à Gordes. Peintres, sculpteurs, photographes, artistes plasticiens vous ouvrent leurs lieux de créations.

• RÉSONANCES, Espace Simona de Simoni
La Seyne-sur-Mer, 83126

Pour cette Première Journée Nationale des Artistes, l'événement «RÉSONANCES» met à l'honneur la diversité des expressions artistiques. Artistes visuels, musiciens, écrivains et performeurs se réunissent pour faire vibrer l'espace de Simona de Simoni à travers des créations originales et des interactions avec le public.

L'objectif ? Créer un dialogue entre les ouvres, les artistes et le public, tout en célébrant la création contemporaine sous toutes ses formes. Découvrir et soutenir des artistes émergents et confirmés. Célébrer ensemble la toute première Journée Nationale des artistes
Echanger directement avec les créateurs et comprendre leurs démarches. Participer activement à des créations et explorer sa propre créativité`

Programme de la journée

1. Exposition collective (10h - 18h)
Des artistes sélectionnés exposeront leurs œvres (peinture, sculpture, photographie, art numérique, installations). Un espace sera dédié aux échanges avec le public et à des présentations par les artistes.

2. Performances en direct (11h - 16h)
Live painting: Création d?œvres en direct par l'artiste renommée Aliénor de Cellès.
Lecture poétique & sonore : Des auteurs lisent leurs textes accompagnés de musique live.

3. Table ronde & échanges (14h - 15h30)
Thème : «L'Art comme résonance : Quelle place pour l'artiste dans la société actuelle ?»
Avec des artistes, curateurs et penseurs de l'art. Discussions ouvertes avec le public.

4. Ateliers participatifs (16h - 17h30)
Création collective : Une fresque ou une ouvre collaborative réalisée avec le public.
Atelier d'initiation : Peinture, écriture, photographie ou performance accessible à tous.
Échanges entre artistes et visiteurs autour d'un cocktail.

Espace Simona de Simoni

II. LES TEMPS FORTS À RETENIR

→ **Journée de lancement : le 12 septembre 2025**, à l'Hôtel Salomon de Rothschild à Paris (sur inscription, places limitées).

→ Presse, médias : Inscription à la journée de lancement des JNA

Programme : (sous réserve)

Ouverture lancement (à confirmer) :

Nous espérons la présence de La ministre de la Culture Rachida Dati, Rémy Aron, Président de La Maison des Artistes et un représentant de l'Association des Maires de France et Présidents d'Intercommunalités puissent introduire la journée et lancer officiellement les JNA.
Ils seraient assistés par La Fédération des trucs qui marchent (FFTM), association dirigée par un jeune élu ayant rejoint le projet afin d'accompagner la dynamique dans les villes.

9h30 : accueil (petit déjeuner)

10h00 : conférence de presse en présence d'élus et des partenaires

11h00 : Visite guidée de l'Hôtel Salomon de Rothschild (presse et partenaires uniquement)

Pause déjeuner (le restaurant Baronne reste ouvert au RDC du site – sur réservation)

Tables rondes
14h00 : « Élus et artistes dans la cité »
15h45 : « IA et protection du droit d'auteur »
17h30 : « Vers un statut des artistes-auteurs en Europe ? »

19h00 : Verre de clôture

→ **Portes ouvertes nationales les 13 & 14 septembre 2025 :** *ouverture nationale des ateliers d'artistes et lieux partenaires, rencontres, expositions, performances, animations artistiques dans toute la France.*

III/ ELEMENTS DE RÉFLEXION SUR LES SOURCES DE REVENUS DES ARTISTES DES ARTS VISUELS ET PLASTIQUES

a) D'ARTISTE À TRAVAILLEUR DES ARTS… OU COMMENT GAGNER SA VIE QUAND ON EST ARTISTE ?

Selon les données de l'Observatoire des revenus et de l'activité des artistes-auteurs en 2022 « les 329 068 artistes-auteurs recensés ont perçu en moyenne 7 649 € de revenus artistiques en 2022. Parmi eux, près de 15 % n'en ont perçu aucun. Les revenus artistiques non nuls sur l'année sont disparates et souvent faibles : près de 60 % sont inférieurs à 1 057 € annuels ».

En 2022, l'assiette mixte moyenne (assiettes nulles comprises) des auteurs de réalisation d'œuvres de plasticiens s'élevait à 21478 €. Selon les mêmes sources, le revenu médian 2022 des plasticiens, des peintres et des sculpteurs se situe à environ 9 000 € par an, celui des graphistes, des illustrateurs et des photographes autour de 15 000 € annuels. Ces données sont à prendre avec un peu de recul : certaines carrières artistiques, rares mais spectaculaires, masquent les difficultés de tout un secteur.

Parmi les quelques 100 000 artistes affiliés au régime de sécurité sociale des artistes-auteurs dans le seul champ des arts graphiques et plastiques, nombre d'entre eux consacrent à coup sûr l'essentiel de leur activité professionnelle à la création d'œuvres destinées uniquement à la vente.

Hélas ils se heurtent pour beaucoup à une pénurie des circuits directs de diffusion, alors que d'autres dispositifs sont mis en avant, comme les dispositifs d'aide à la recherche et à la création, la rémunération au titre du droit d'auteur ou la rémunération au titre du droit d'exposition publique.

Les dispositifs d'aide à la recherche et à la création

Depuis plusieurs années les aides de l'Etat et des collectivités se sont en effet principalement portées sur le financement de la recherche et de la création ou de dispositifs de subventions ayant pour horizon le développement d'actions à destination des publics (appels à projets et résidences d'artistes, EAC, été culturels…). Ici, les artistes « travaillent » pour un commanditaire, souvent dans un objectif socio-culturel, de médiation ou d'exposition, et non de vente de l'œuvre.

Si ces appuis sont indispensables, notamment pour assurer le développement de l'activité des artistes, beaucoup d'artistes ne possèdent pas les habiletés exigées pour « répondre » aux appels à projets et autres résidences d'artistes. Ou, quand ils répondent, ils sont en concurrence avec la multitude des répondants : des centaines de candidats, pour bien souvent seulement un à trois élus.

La multiplication des dispositifs ne peut à elle seule permettre à 100 000 artistes des arts visuels de vivre de son art. Cette orientation des aides et financements à la recherche et la création trouve une autre limite à l'heure où les coupes du Ministère de la culture se comptent à plus de 50 M € pour l'année 2025 et nous invitent à repenser nos actions à destination des artistes.

La rémunération au titre du droit d'auteur

Qu'en est-il alors du versement, par les organismes de gestion collective, des droits patrimoniaux des artistes des arts visuels et plastiques (droit de suite, droit de reproduction, droit de représentation, droits collectifs) ? Ces droits sont reversés aux artistes vivants (et ayants-droits) dans les arts plastiques et graphiques par l'ADAGP ou la SAIF, cette dernière étant plutôt dédiée aux photographes. Dans le Rapport de transparence 2023 de l'ADAGP, il apparaît que 10% des membres artistes vivants ont perçu plus de 1000 € en 2023, et 90% moins de 1000 € par an, parmi lesquels encore deux tiers moins de 250 € annuels. L'on voit bien ici que ces revenus sont bien « complémentaires » et non substantiels.

A noter que le budget des aides à la création, à la diffusion ou à la formation artistique financées par les OGC au titre des 25 % des droits collectifs non répartissables (L324-17 CPI) sont pour leur part, en baisse de 30% en 2024 par rapport à 2023, notamment suite à la chute des revenus issus de la Copie privée depuis deux ans.

Autre élément d'analyse, considérant la population de 100 000 artistes affiliés au régime artiste-auteur (Source 2S2A, Rapport annuel 2023), le nombre de membres artistes vivants adhérents à un OGC en France n'atteidrait pas tout à fait 20% pour les arts visuels et graphiques.

Les OGC mènent un travail de fond important en matière de négociation avec leurs sociétés sœurs à l'international, tout comme avec les GAFAM (contrat conclu avec Google par l'ADAGP et la SAIF par exemple). Ces activités de développement, de négociation, et de plaidoyer pour l'augmentation de la perception de droits d'auteurs de toutes natures est indispensable pour espérer agréger plus d'artistes aux dispositifs de protection du droit d'auteur .

La rémunération au titre du « droit d'exposition publique »

Le droit d'exposition, reconnu comme tel en France (art. L122-2 du Code de la propriété intellectuelle) s'installe dans les pratiques des lieux de diffusion sous l'impulsion du Ministère de la Culture ; les OGC contribuent à l'élargissement de cette pratique en signant des conventions avec les différents types de lieux où l'art est exposé / diffusé. Le déploiement des versements de ces droits existe pour beaucoup grâce au soutien financier du ministère de la Culture, et ce vers un large éventail de lieux de diffusion – dès lors qu'ils présentent publiquement une œuvre protégée par le droit d'auteur, sans cession des droits ni contrepartie directe à l'artiste.
Un tiers des lieux concernés sont des musées, le reste se répartit entre centres d'art, fondations privées, collectivités territoriales et structures commerciales ou associatives, qui intensifient progressivement le respect du droit d'exposition. Un mécanisme de non reconduction de subventions publiques en cas de non-respect du versement du droit d'exposition pour les associations subventionnées qui exposent des artistes « officiellement » accompagne efficacement cette évolution.
Toutefois, le versement de ces droits reste largement dépendants des subventions accordées, donc des budgets ministériels. En outre, il est difficile de savoir précisément à combien d'artistes il bénéficie, et quel pourrait être le montant annuel perçu par artiste concerné. A titre d'illustration, l'ADAGP mentionne pour 2024, avoir signé des conventions avec 367 lieux pour environ 800 expositions ; si l'on considère une moyenne de 5 artistes par exposition, on arrive à une estimation de revenu par artiste de l'ordre de 158 € par an. Ce n'est bien sûr qu'une estimation, mais on voit là aussi que le droit d'exposition public, tout comme les droits d'auteurs, ne représentent pour une très large majorité d'artistes des arts visuels et graphiques, que d'un revenu de complément et non un revenu substantiel.

Les propositions pour un revenu de remplacement pour les artistes en France ?

Comme le rappelle l'exposé des motifs de la proposition de Loi déposée au Sénat par Monique Mme Monique de MARCO pour la continuité des revenus des artistes auteurs le 31 octobre 2024, « En 2020, le rapport Racine a très clairement rappelé les limites d'un système de rémunération des artistes auteurs reposant quasi-exclusivement sur le versement de droits d'auteur en aval du processus de création, au stade de la diffusion des œuvres. Ce mode de rémunération ne permet pas de valoriser tout le travail de recherche et de production, ni même le travail de promotion concomitant à la diffusion ».
La Maison des Artistes s'associe à cette démarche trans-partisane, tout en restant attentive à la question du mode de financement ; son syndicat SMdA CFDT participe aux différentes réunions officielles concernant ces propositions aux côtés de l'écosystème des arts visuels.
Ce revenu de remplacement serait nécessairement conditionné à des seuils de C.A et pourrait ne pas s'adresser au plus grand nombre en fonction des négociations et des débats qui ne manqueront pas d'avoir lieu à l'Assemblée Nationale et au Sénat si la proposition était inscrite à l'ordre du jour.
C'est toutefois un filet de sécurité à défendre pleinement, et que La Maison des Artistes inscrit dans une vraie complémentarité avec les efforts à fournir en faveur de la démocratisation de l'acquisition d'œuvres originales d'artistes vivants.

b) DES « MARCHES DE L'ART » PLUS OU MOINS VISIBLES

La Maison des Artistes observe que les marchés de l'art, (car il en existe plusieurs) sont pour la plupart très épars, quand une large place est faite aux événements marquants liés au marché de l'art contemporain dans les médias (foires, galeries professionnelles, grandes ventes aux enchères, etc.).

Pour autant, peu sont les artistes français à s'inscrire avec régularité dans ces rouages. Nous n'avons pas connaissance de données fiables, mais on peut estimé que moins de 10% des 100 000 artistes plasticiens vivants, se font une place durable et fructueuse dans ce marché (pour les grandes ventes en Maison de vente, il s'agit principalement d'ouvres d'artistes décédés et de renommée internationale). À notre connaissance, des données récentes concernant le taux de pénétration du marché de l'art global par la la vente des œuvres d'artistes vivants, n'existent tout simplement pas.

D'où se posent un certain nombre de questions : comment vivent 90% des autres artistes plasticiens ? Comment décloisonner cette visibilité de certains qui tend à invisibiliser le plus grand nombre ? Comment rendre hommage à la création en sortant des grandes métropoles ?

Les occasions d'intégrer le marché de l'art contemporain en étant « porté » par un intermédiaire qualifié à l'image d'une galerie professionnelle, d'un agent ou d'un marchand d'art demeurent rares. Il faut multiplier les occasions d'expositions en galerie ou en centre d'art pour espérer être repéré.

La commercialisation des œuvres s'effectue donc principalement via une variété de circuits alternatifs privés qui vont de l'abonnement à des sites de vente en ligne à la locations de murs dans des galeries associatives, en passant par le marché de créateurs local ou par des salons régionaux de plus ou moins grande ampleur.

Hélas, les conditions d'accès à ces manifestations ne sont pas forcément en faveur des artistes qui bien souvent doivent investir plusieurs centaines d'euros pour espérer y participer. Cette mise de fonds initiale, supportée par les artistes sans garantie de retour, peut accentuer la fragilité économique d'une profession déjà soumise à de fortes incertitudes.

Les grands salons sont devenus très populaires. Coûteux et sans garantie de retour sur investissement, ils jouent toutefois un rôle important pour l'artiste qui souhaite y exposer parce qu'il considère que cela peut être une bonne chose, à un temps « t » de son parcours. Il s'agit de poursuivre le soutien public et privé à ces salons, en réfléchissant à la manière d'y favoriser l'acquisition des œuvres pour le plus grand nombre

Les foires d'art contemporain sont très fréquentées aussi (notamment par des amateurs et des collectionneurs). Elles sont non accessibles aux artistes sans galerie, donc à la très grande majorité des plasticiens.

Les centres d'art offrent un marchepied à la reconnaissance du travail artistique, y compris de jeunes artistes émergents. Leur charte ne permet pas la vente des œuvres. Il s'agit donc d'un « passage de reconnaissance », associé dans la plupart des cas au versement d'un droit d'exposition publique qui ne représente pas un revenu substantiel.

Les galeries d'art : la France compte environ 3000 **galeries d'art**, dont une minorité (moins de 20%) s'occupe réellement de la promotion de carrière des artistes qu'elles acceptent de prendre en charge. Le CPGA (Comité Professionnel des Galeries d'Art) compte environ 340 adhérents, antiquaires et galeries d'art, qui font un véritable travail pour la vente des œuvres, mais ne peuvent pas « investir » sur un nombre élevé d'artistes, du fait des coûts importants de promotion et de conservation des œuvres. Les véritables opportunités d'entrer en galerie « commerciale », outre d'être rares, s'accompagnent de commissions particulièrement lourdes : entre 30 % et 60 % du prix de vente des œuvres, auxquelles peuvent s'ajouter des frais annexes.

Ce circuit très fermé des galeries est le plus prometteur d'un strict point de vue des ventes : ce sont elles qui « font » le marché français de l'art contemporain, notamment pour les mieux positionnées d'entre elles. Pour autant elles peuvent être confrontées à des difficultés économiques, et sont particulièrement impactées par le contexte international. Les autres galeries dites « associatives », dans leur grande majorité, louent leurs murs aux artistes, sans pouvoir assurer une promotion renforcée. Leur rôle est toutefois essentiel, en ce qu'elles permettent une circulation d'œuvres relativement souple et accessible.

Dans ce marché international, la France, avec 7% des parts de marché et $474 millions de C.A en 2022, se positionne au 4ème rang mondial très loin derrière les Etats-Unis ($30,2 milliards), le Royaume-Unis ($11,9 milliards) ou la Chine (Sources : Observatoire du marché de l'art). Mais tout de même au 4ème rang mondial. Ces chiffres ne sont guère représentatifs du niveau de revenus véritable des plasticiens, car ils incluent les ventes d'œuvres d'artistes décédés, dont des œuvres passées dans le domaine public, qui peuvent atteindre des records.

A considérer ces chiffres importants au regard des revenus discontinus et peu élevés des artistes vivants, l'on comprend qu'un paradoxe existe.

Les circuits de ventes « directs » ou « indirects » d'oeuvres de plasticiens représentent donc un enjeu majeur pour lequel l'innovation pourrait constituer un levier d'action. Les JNA, dans leur dimensionnement national, sont envisagées comme un élément contributif de ces questions.

IV. LES PARTENAIRES (en consolidation)

Avec le Parrainage de Madame Rachida Dati, Ministre de la Culture, et l'aimable soutien de certaines directions régionales des affaires culturelles (DRAC)

Le ministère de la Culture protège et valorise les patrimoines, soutient la création, promeut la diversité culturelle et favorise l'accès et la participation de tous à l'art et à la culture. Il développe son action en lien étroit avec les collectivités territoriales et développe ses politiques culturelles sur l'ensemble du territoire, par l'action des directions régionales des affaires culturelles (DRAC) et des directions des affaires culturelles (DAC) dans les territoires ultramarins.

Madame la ministre de la Culture prévoir d'être présente à la journée de lancement des Journées nationales des artistes (JNA) le 12 septembre à l'Hôtel Salomon de Rothschild, rue Berryer, Paris 8ème.

L'Association des Maires et présidents d'intercommunalités de France :

L'Association des Maires de France (AMF), partenaire institutionnel majeur, représente plus de 34 000 communes et intercommunalités. Elle œuvre pour un accès équitable à la culture et pour une meilleure reconnaissance du rôle des artistes dans la vie locale. L'AMF a accepté de diffuser la plateforme des Journées nationales des artistes dans sa Newsletter et a invité La Maison des Artistes à participer à la Commission culture du 17 juin 2025 en présence des élus locaux à la culture.

Nous adressons à David Lisnard, Président, ainsi qu'aux deux co-présidents des commissions culture Florence Portelli et Olivier Peverelli nos vifs remerciements pour leur contribution au projet.

PARTENAIRES FINANCIERS

Audiens Groupe paritaire à but non lucratif, Audiens protège les talents des professions de la création et de l'information. Audiens est expert des spécificités des métiers de la création et de l'information et les dynamiques qui les animent, elle fait progresser les métiers et les conditions d'exercice et soutient les talents des métiers de la création en situation de fragilité par l'attribution d'aides financières et la mise en place d'accompagnements dédiés.

@dagp Pour le droit des artistes L'ADAGP est un organisme de gestion collective de droit d'auteur des auteurs dans les arts graphiques et plastiques. Elle représente aujourd'hui près de 200 000 artistes du monde entier, dont 15 000 membres directs, de toutes les disciplines des arts visuels ; Forte d'un réseau international de près de 50 sociétés sœurs, elle assure, depuis près de 70 ans, la perception et la répartition des droits d'auteur, en France comme à l'international, pour tous les modes d'exploitation. L'ADAGP est l'interlocutrice de tous les acteurs du monde de l'art moderne et contemporain : musées, éditeurs, commissaires- priseurs, galeristes, producteurs, télédiffuseurs...
L'ADAGP mène également des actions d'aide à la création, à la promotion des œuvres et à la formation des artistes. Elle défend aussi les intérêts des auteurs auprès des pouvoirs publics et des institutions européennes et internationales pour que le droit d'auteur soit une protection efficace des artistes et de leurs créations.

droit de présentation publique). Elle représente aujourd'hui plus de 8 500 auteurs et autrices de tous les arts visuels : architectes, designers, photographes, dessinateurs, illustrateurs, graphistes, peintres, plasticiens, sculpteurs... Elle a conclu des accords de représentation avec des sociétés d'auteurs dans plus de vingt pays du monde, qui représentent ainsi

la saif Société des Auteurs des arts visuels et de l'Image Fixe

La Saif est un organisme de gestion collective de droit d'auteur dont la mission est de défendre, percevoir et répartir les droits des auteurs des arts visuels, notamment les photographes. Elle perçoit pour le compte de ses auteurs les droits dits collectifs (copie privée, droit de reprographie, droit de prêt en bibliothèque et télévision par câble) et intervient également pour la gestion des autres droits d'auteur (droits audiovisuels, droits Internet, droit de suite, droit de reproduction et droit de présentation publique). Elle représente aujourd'hui plus de 8 500 auteurs et autrices de tous les arts visuels : architectes, designers, photographes, dessinateurs, illustrateurs, graphistes, peintres, plasticiens, sculpteurs... Elle a conclu des accords de représentation avec des sociétés d'auteurs dans plus de vingt pays du monde, qui représentent ainsi

Henner IA Partenaire de risques

Depuis 1947, Henner, groupe international et indépendant développe des solutions innovantes en assurances de personnes pour les particuliers, les professionnels et les entreprises. Henner est leader des experts de la protection sociale, leader de l'assurance santé collective en France. Elle propose également des solutions pour la prévoyance et la retraite.

S2C

Société de courtage en assurances créée par Stanislas de Corlieu.
Indépendant de tout organisme d'assurance, S2C CONSEIL préserve les intérêts des dirigeants d'entreprise, salariés, indépendants, associations et groupements professionnels. S2C CONSEIL a développé un réseau de partenaires experts avec qui il coordonne ses actions pour répondre aux besoins de ses clients.

PARTENAIRES PROJET

Selon une démarche philanthropique, culturelle et sociale sans équivalent, la Fondation des Artistes, créée par l'État et reconnue d'utilité publique en 1976, accompagne les artistes plasticiens tout au long de leur activité professionnelle, de leur sortie d'école d'art à la toute fin de leur activité.

À l'origine de la Fondation des Artistes, on trouve deux actes de générosité : le legs par la baronne Adèle de Rothschild de son hôtel particulier du 11 rue Berryer à Paris et celui des sœurs Smith, Jeanne Smith et Madeleine Smith-Champion qui lèguent leur domaine de Nogent-sur-Marne. Toutes trois passionnées d'art, collectionneuses et artistes, elles offrent à l'Etat leurs biens pour soutenir les artistes.

PARIS SOCIETY

Fondée en 2008 par Laurent de Gourcuff, Paris Society est un acteur incontournable de l'hospitalité en France. Aujourd'hui, avec un portefeuille de plus de 60 établissements comprenant des restaurants, clubs, hôtels et lieux événementiels haut de gamme, Paris Society révolutionne le monde de l'hospitalité en offrant des expériences hors du commun, toujours plus raffinées, extraordinaires et magiques.
Paris Society loue de vastes locaux au sein de l'Hôtel Salomon de Rothschild et y tient différents événements de prestige. Elle gère en outre le restaurant Baronne. Paris Society a accepté de mettre à disposition gracieusement le site pour le lancement des JNA, dans un esprit en harmonie avec l'histoire de ces lieux légués à l'Etat par la baronne Adèle Salomon de Rothschild. La Maison des Artistes les en remercie très chaleureusement.

VIPARIS

Viparis est l'opérateur de 12 lieux événementiels majeurs situés en région Ile-de-France, avec plus de 10 millions de visiteurs et 800 événements professionnels et grands publics accueillis chaque année. Filiale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Île-de-France et du groupe Unibail-Rodamco-Westfield, Viparis est le leader européen de l'accueil de congrès et de salons. En tant que leader de l'accueil des salons et congrès à Paris, Viparis renforce l'attractivité du territoire pour rendre l'expérience du Grand Paris unique et mémorable au bénéfice de tous. Le Grand Paris, plus grand projet urbain d'Europe, développe les transports, les logements, l'emploi, la culture, le sport, la technologie et l'environnement, rivalisant ainsi avec les plus grandes métropoles mondiales. Viparis, partenaire de Paris Society, a contribué aimablement à la tenue de l'événement au sein des locaux de l'Hôtel Salomon de Rothschild. Nous les en remercions chaleureusement.

La Société des Gens de Lettres a pour vocation la promotion du droit d'auteur et la défense des intérêts des auteurs.

Elle veille ainsi à la préservation du droit moral et des droits patrimoniaux de tous les auteurs de l'écrit (écrivains, essayistes, traducteurs...), que l'écriture soit ou non leur activité première, quel que soit le mode de diffusion de leur œuvre et quelles que soient les sociétés de gestion dont ils peuvent par ailleurs être membres (SOFIA, SACEM, SACD, SCAM...). Elle travaille également à l'amélioration du statut juridique et social de tous les auteurs. La SGDL est ainsi à l'origine des principales innovations juridiques, sociales ou culturelles qui ont permis la protection des intérêts des auteurs (sécurité sociale, retraite complémentaire, revenus accessoires, droit de prêt en bibliothèque...) et plus récemment l'adaptation du contrat d'édition à l'ère du numérique

Le Symev est l'organisation professionnelle chargée de représenter officiellement les commissaires-priseurs de ventes volontaires auprès des pouvoirs publics.
Au-delà de cette mission institutionnelle, c'est aussi un véritable syndicat qui défend au quotidien les intérêts de chacun de ses membres, traduisant en actes la solidarité d'une profession unie par des intérêts mais aussi par des valeurs fortes et une passion commune. Dans un marché de l'art en pleine mutation, le Symev s'affirme également comme un pôle de réflexion et une source d'information unique.

La Fédération de l'Art Urbain a pour objet le soutien et la promotion de l'art urbain en France (territoire métropolitain et ultra-marin). La Fédération a été créée en octobre 2018 et mène plusieurs missions depuis septembre 2019. La Fédération souhaite encourager la reconnaissance artistique de l'art urbain et de ses pratiques, en lui offrant notamment une meilleure visibilité et protection, tout en insistant sur sa singularité. La Fédération regroupe de nombreux adhérents (artistes, professionnels, amateurs, associations et structures culturelles). Cette adhésion justifie et renforce les chantiers entrepris.

Coop-Cité est une coopérative d'entrepreneurs pluridisciplinaires. Elle croit en une société où les citoyens, les entreprises, les associations, les élus et les collectivités locales s'impliquent et coopèrent pour porter une ambition territoriale commune, réussir ensemble des projets et partager la valeur ainsi créée sur leur territoire. Sa mission : Concevoir et faire vivre, avec toutes les parties prenantes d'un territoire, des lieux générateurs d'utilité sociétale (économique, sociale, artistique, culturelle, environnementale), de bien-être citoyen, de lien social et initiateurs de nouvelles pratiques individuelles et collectives. Fondateurs et opérateurs de La Villa des Créateurs à Paris, et de La Maison des Créateurs à Saint-Cloud.

Créée en 1922, reconnue d'utilité publique en 1931 et agréée au titre de l'éducation populaire, la FCSF anime et développe son réseau de centres sociaux (plus de 1500 centres sociaux et Espaces de Vie Sociale) les représente auprès des pouvoirs publics, et porte les valeurs et le projet des centres sociaux dans la société. Elle promeut l'initiative de la société civile selon des principes de démocratie participative. Il se met en œuvre dans le débat et la négociation avec les acteurs des pouvoirs publics. Il s'inscrit, surtout, dans la reconnaissance et l'exercice du pouvoir d'agir des

France Tiers-Lieux
À partir du 1er septembre 2022, France Tiers-Lieux est devenu un Groupement d'intérêt public qui réunit, à présent, 7 membres :

l'État, représenté par 5 ministères :
- le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires
- le ministère du Travail
- le ministère de l'Enseignement supérieur et Recherche
- le Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique de la France
- le Ministère de la Culture
- l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)
- l'Association Nationale des Tiers-Lieux

Le groupement a pour objet d'appuyer l'émergence, le développement et la pérennisation des tiers-lieux en France.

De 1800 dénombrés en 2018, suite au premier rapport sur les tiers-lieux remis au gouvernement par l'Association Nationale des tiers-lieux, ils sont près de 3500 aujourd'hui.
Véritable phénomène de société, le mouvement des tiers-lieux est composé d'acteurs qui apportent en hyper-proximité des réponses aux enjeux de notre société : acteurs de la transition écologique, du réemploi, des circuits-courts, de la relocalisation de la production, de la transition numérique, de l'accès à une alimentation locale, durable ou encore de la démocratisation des pratiques culturelles...

feMs FÉDÉRATION DES ÉCOMUSÉES ET DES MUSÉES DE SOCIÉTÉ

La Fédération est un réseau d'établissements patrimoniaux innovants à but non lucratif, impliqués dans l'économie sociale et solidaire et le développement local.
Le réseau fédère des structures plaçant l'homme et le territoire au centre de leur projet et s'intéressant aux faits de société tels que l'évolution du monde rural, les cultures urbaines, la recomposition des territoires, le développement durable...

Atfu

atfu est une application gratuite de troc et de vente d'œuvres d'art. « Atfu, c'est une déclaration d'amour aux artistes. Nous avons créé cette application pour permettre des rencontres inespérées entre des timides et des expansif·ves, des novices et des émérites, des touche-à-tout et des pointilleux·ses, des formalistes et des autodidactes. Atfu a permis la circulation de plusieurs milliers d'œuvres contemporaines prouvant le désir des artistes à travers le monde de se collectionner et de s'unir. En se plébiscitant au quotidien, iels ont généré leur propre cote. Pour la première fois, il est proclamé que la reconnaissance entre pairs garantit la valeur du travail et la renommée des artistes. Atfu s'incarne dans ce tour de force et ce regard inédit sur le marché de l'art. Pour rester cohérentes avec cette volonté de fédérer autour des artistes, Atfu invite désormais tous·tes les passionné·es et les curieux·ses à découvrir les quelque 9000 talents sur l'appli et à acquérir leurs pièces. Atfu is on it's way, et elle n'attend que vous ! »

FDMA Fonds de Dotation LA MAISON DES ARTISTES

FDMA Fonds de Dotation de La Maison des Artistes
Le FDMA est un instrument de mécénat pensé comme une interface solidaire entre les artistes et la société. En recueillant et en gérant les dons en toute transparence, il permet de transformer les contributions en projets concrets, conçus pour améliorer les conditions de vie des artistes et lutter contre l'appauvrissement des créateurs face aux enjeux contemporains.
Les trois opportunités du fonds de dotation (FDMA) :
En 2025, 3 grandes missions représentent des opportunités de positionnement pour les entreprises mécènes et les grands donateurs :
- La Mission « ESSOR », pour une plus large diffusion des œuvres des artistes
- La Mission « PRO », pour un meilleur accès aux différents marchés de l'art pour les artistes
- La Mission « SOLIDARITE », pour l'aide directe aux artistes les plus précaires

Cfdt: SMdA solidarité maison des artistes

Le syndicat Solidarité Maison des Artistes - SMdA est, au sein de la confédération CFDT, le syndicat des artistes-auteur.ices. Créé en 2008 par des adhérents de l'association La Maison des Artistes, il conserve son bel esprit de liberté de parole. Aujourd'hui, il défend les 340 000 artistes-auteur.ices en France, qu'ils soient artistes-auteurs du champ des arts graphiques et plastiques, de l'écrit, de la musique, de la danse, de l'audiovisuel ou de la photographie. Les représentant.es du syndicat Solidarité Maison des Artistes siègent au sein des instances et administrations gestionnaires du statut artiste-auteur, telles que l'AFDAS (Organisme de Formation), l'IRCEC (Caisse de retraite complémentaire des Artistes-Auteurs), ou de la Sécurité Sociale des Artistes-Auteurs.

En parallèle, le syndicat assure l'information des artistes sur le cadre et les évolutions législatives propres à leur activité professionnelle.

PARTENAIRES MÉDIAS

news tank

Parce que le secteur culturel :

• est extrêmement divers et souvent segmenté,
• croise les écosystèmes publics et privés,
• a des spécificités fortes liées à l'activité de création,
• est soumis à de multiples mutations qui remettent régulièrement en question son fonctionnement,
News Tank Culture se propose à la fois comme un outil d'information et un outil d'analyse, de veille et d'inspiration au service des acteurs et actrices des filières de la culture.

ActuaLitte.com place le livre au centre de sa ligne éditoriale, passant tous les jours en revue tous ses univers, examinant les mondes qui gravitent autour de lui. Son but ? Informer des événements qui font l'actualité des livres par des sujets ponctuels et des dossiers de fond.
Différents domaines d'investigation vous entraînent, dans nos colonnes : la littérature, bien sûr, abordée sous divers angles (financier, mondial, éditorial, high tech, judiciaire, et people...). Et surtout, chose que l'on nous envie, un véritable section dédiée à la littérature jeunesse.

Enfin, vous accéderez à l'actualité des événements, des expositions dans les bibliothèques – virtuelles ou très concrètes – et leurs dernières acquisitions, ou les partenariats liés avec d'autres institutions européennes.

Beaux Arts & Cie est le leader de la presse artistique et des services dans le domaine culturel. Développé autour de Beaux Arts Magazine, le leader de la presse culturelle et artistique française, et de Beaux Arts Éditions, qui publie près de 80 éditions par an, le pôle Média de Beaux Arts & Cie s'est étendu avec les activités numériques et audiovisuelles de BeauxArts.com, Le Quotidien de l'Art, premier quotidien professionnel numérique, et le trimestriel Geste/s consacré aux métiers d'art. Depuis 2017, le groupe développe également des activités de conseil et ingénierie culturelle (Beaux Arts Consulting), de conception de séminaires et collaborations artistiques (Beaux Arts Institute) et de médiation avec Point Parole. Le groupe opère les salons professionnels de référence du secteur : The Art Business Conference, SITEM et MUSEVA et a lancé en 2025 la première Paris Week of Museums.

ADN
Tous les jours sur le web et deux fois par an en format revue, L'ADN décrypte les tendances & les mutations de nos sociétés. Signaux faibles, idées fortes, nouveaux usages,... nous vous proposons une plongée inspirante dans notre époque. L'ADN groupe réunit aujourd'hui 2 médias, 4 métiers et 40 collaborateurs ; Un média, un think tank, une agence conseil et une plateforme BtoB. L'ADN GROUPE est une entreprise indépendante détenue à 100 % par 3 frères : Adrien, Benjamin et Hugo de Blanzy.

Artension
Artension, le magazine de ceux qui aiment l'art !
Artension est le magazine passionnant et passionné de la création artistique actuelle.
Audacieux et d'esprit curieux, parfois impertinent, il défend résolument un regard indépendant et détaché des effets de mode, au plus près de ceux qui font la création d'aujourd'hui.
Cela en fait le magazine préféré des collectionneurs, amateurs et professionnels, de ceux qui aiment aiguiser par eux-mêmes leur esprit critique.
Depuis 1982 (!) le magazine est diffusé auprès de ses très fidèles abonnés et en kiosque sur l'ensemble du territoire national.

Editée en totale indépendance et sans discontinuer depuis 1994, Univers des arts se donne pour mission de promouvoir les créateurs, graphistes et plasticiens d'aujourd'hui, qui partagent une idée noble et intemporelle du travail de l'artiste.
Soucieux d'en défendre le caractère essentiel, exigeant et rigoureux, pour mieux en faire reconnaître la beauté et l'audace auprès du public, loin des affres du marché spéculatif et de ses dérives conceptuelles, Univers des arts est depuis 27 ans le soutien médiatique d'artistes de toutes tendances, réunis autour des concepts de la Figuration dans son acception contemporaine la plus large. Pensé comme une véritable galerie de papier, Univers des arts permet au rythme de ses parutions de mettre en lumière artistes, galeries, salons et institutions dévouées aux arts graphiques et plastiques en France et dans le Monde, faisant la part belle aux différents héritages laissés aux créateurs d'aujourd'hui par les maîtres d'hier. Son ambition se manifeste à travers sa qualité rédactionnelle, l'attention portée à son support papier de type livre d'art et la justesse de ses reproductions.

La revue Art Absolument a été fondée en mai 2002 par Pascal Amel, écrivain, et Teddy Tibi, entrepreneur amateur d'art. La société Subjectile art, créée par eux-mêmes et Charles-Henri et Marie Filippi en février 2009, innove dans l'art à travers plusieurs actions dont la principale est l'édition de la revue Art Absolument, de monographies d'artistes et de multiples ainsi que l'organisation d'expositions à l'Espace Art Absolument. Publication de référence pour la connaissance des arts plastiques, la revue Art Absolument a été fondée avec la vocation d'exprimer pleinement le « choc

esthétique » ressenti pour le patrimoine artistique des différentes civilisations que les liens puissants entre l'art du passé et celui qui se crée aujourd'hui. Dans ses pages, le pari de montrer la diversité des artistes (en France et dans le monde) a également concouru à la reconnaissance – ou à la redécouverte – d'œuvres souvent minorées par l'air du temps, alors que l'histoire de l'art s'écrit au long cours et dans le déplacement des cultures et des individus.

Approfondissant le sens de cette contribution, la revue Art Absolument privilégie une approche transversale, où les arts plastiques et leur connaissance sont sources d'émotion et de beauté, et éclairent également des dynamiques culturelles et sociales. La revue Art Absolument donne en premier lieu la parole aux artistes, quand les écrits de critiques, les parcours de collectionneurs et les regards d'acteurs du monde de l'art (conservateurs, galeristes, historiens, ...) expriment leurs visions sur la pratique de l'art, mais aussi les débats qui le traversent et le fonctionnement de son marché. En 2017, l'Espace Art Absolument a ouvert à Paris, lieu d'expositions, de vente d'œuvres, de rencontres et librairie d'art, pensé en lien avec les artistes. En septembre 2024, l'équipe d'Art Absolument s'installe au coeur de Paris, place de l'Odéon, au 1 Rue Monsieur le Prince et est fière d'accueillir sa première exposition, Elles d'abord ! , du 24 septembre au 15 décembre 2024. Depuis, la galerie ne cesse de recevoir en ses murs, une diversité d'artistes et de pérenniser ainsi la visibilité et l'accessibilité de l'art contemporain.

Dates :
13 & 14 septembre 2025

Journée de lancement :
12 septembre 2025 : lien vers l'inscription (obligatoire)

Sites officiels :
www.lesjourneesnationalesdesartistes.fr
www.lamaisondesartistes.fr
https://solidaritemda.com/

Contacts Presse
Aurélie Ferrand / Directrice
aurelie.ferrand@lamaisondesartistes.fr

Antoine Storck / Responsable Communication
antoine.storck@lamaisondesartistes.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :
@lamaisondesartistes_officiel
(Instagram, Facebook, LinkedIn, YouTube)

Citations :

«Par la mutualisation de nos engagements et de nos efforts, nous allons faire des JNA une grande fête de l'art !»

– Rémy Aron, artiste peintre, Président de La Maison des Artistes

« Aux côtés des artistes qui ouvriront leurs ateliers, La Maison des Artistes invite tous les Maires de France et les structures recevant du public à organiser et inscrire leurs propres expositions, ateliers artistiques ou animations sur la plateforme des JNA. Il s'agit ainsi de créer un grand rendez-vous annuel pour favoriser le contact direct de tous les publics avec l'art et les artistes.

Nous voulons aussi, à travers cette occasion inédite, adresser un message fort à celles et ceux qui travaillent avec des artistes, ou s'appuient sur eux pour donner vie à leurs dispositifs : favoriser ensemble la reconnaissance de cette profession, avec la mise en œuvre de bonnes pratiques, dont une juste rémunération dès que possible. »

– Aurélie Ferrand, Directrice de La Maison des Artistes